



CANADA

# Débats du Sénat

---

2<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 146 • NUMÉRO 22

---

## LA PÉRIODE DES QUESTIONS

Déclaration de

**l'honorable Claudette Tardif**

**Le jeudi 26 mars 2009**

## LE SÉNAT

Le jeudi 26 mars 2009

### LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :** Honorables sénateurs, je suis ravie de travailler avec mes 18 nouveaux collègues qui ont été nommés au Sénat en décembre 2008. Toutefois, j'ai été extrêmement surprise par les propos que le sénateur Greene a tenus lors de sa première allocution, le 10 février 2009, à son huitième jour de séance, lorsqu'il a mis en doute la validité de la période des questions dans cet endroit.

Le sénateur Brown a emboîté le pas en qualifiant la période des questions de « peu utile ».

Je suis très déçue d'entendre ce genre de commentaires de la part du sénateur Brown, lui qui, à ses débuts dans cet endroit, a demandé au Sénat de rendre des comptes et aux sénateurs de travailler dans l'intérêt public.

Honorables sénateurs, la période des questions constitue un exercice fondamental de la démocratie dans cet endroit depuis 1968. La raison d'être de la période des questions est de tenir le gouvernement responsable en matière d'affaires publiques. Il incombe à l'opposition de suivre de près le programme du gouvernement et de faire ressortir à l'occasion les questions importantes qui peuvent passer inaperçues dans les médias. Les Canadiens comptent sur nous pour que nous veillions à ce que le gouvernement conservateur continue de s'expliquer sur ses actions.

Au même titre qu'il incombe à l'opposition de poser des questions au gouvernement, il incombe à madame le leader du gouvernement au Sénat, une ministre et membre du Cabinet, de fournir des réponses aux Canadiens.

Or, il semble que le sénateur Brown n'aime pas que le leader de son parti au Sénat se fasse poser des questions. Il préférerait voir des partisans dociles faire des compliments à son leader plutôt que de voir celle-ci écouter les observations essentielles que fait l'opposition et donner suite à ces observations, de manière à renforcer le Canada.

Quant à savoir si la période des questions quotidienne au Sénat est écoutée par des citoyens, cela est hors de propos. Il y a une période des questions aux deux endroits, indépendamment du nombre de personnes présentes aux tribunes. Le sénateur Brown est-il en train d'insinuer que nous devrions sauter la période des questions lorsqu'il y a peu de monde à nos tribunes? C'est absurde.

Les propos tenus lors de chaque période des questions sont transcrits dans le compte rendu et imprimés, et peuvent être consultés sur Internet par n'importe qui en moins de 24 heures. Les Canadiens méritent non seulement de connaître la réaction du gouvernement à d'importantes questions, mais ils en ont le droit.

Honorables sénateurs, en qualité de leader adjoint de l'opposition, je félicite nos sénateurs libéraux des efforts remarquables qu'ils déploient pour que le gouvernement Harper rende des comptes à tous les Canadiens.

**Le sénateur Comeau :** Qu'on ramène Mercer comme leader.

**Le sénateur Tardif :** L'abolition de la période des questions, qui est à mon avis inconcevable, aurait certainement pour effet de réduire la transparence de ce gouvernement, déjà peu transparent.

**Des voix :** Bravo!

---